

ASSEMBLÉE DES ARMÉNIENS D'ARMÉNIE OCCIDENTALE

Point 5 : Dialogue avec les institutions nationales et régionales des droits de l'homme et des mécanismes similaires

Merci, Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi de vous féliciter pour votre réélection !

Notre délégation voudrait comme traditionnellement remercier les instances du MEDPA, d'avoir accepté de nous accréditer pour notre participation. Nous sommes conscients de l'importance des sessions du MEDPA pour la défense des droits des Peuples Autochtones, et à ce titre, nous regrettons que notre demande concernant l'organisation d'un évènement parallèle n'ait pas obtenu une réponse favorable.

Relativement au point 5 dans la mesure où nos terres et notre territoire d'Arménie Occidentale sont sous occupation par la Turquie, ces institutions des droits de l'homme sont aussi sous tutelles de l'Etat occupant. Ce qui ne facilite en rien le dialogue qui pourtant est non seulement souhaitable mais vital pour une population autochtone.

J'aimerais pouvoir vous rappeler que l'Arménie Occidentale subit un plan de destruction et d'anéantissement des populations autochtones depuis 1878 jusqu'à nos jours, accentué par une phase génocidaire aigüe de 1894 à 1923 sans aucune réparation de l'Etat responsable.

Malgré des plaintes, des réformes, des procédures, des cours martiales, des déclarations, des reconnaissances des principales puissances de la planète, des condamnations, des traités de paix internationaux voir même une sentence arbitrale y compris dans le cadre de la Société des Nations puis dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, quand bien même nous avons eu plus de 2.000.000 de martyrs, que notre peuple pour sa majeure partie est dispersé à travers le monde, orphelin de sa terre, et que notre patience a été mise à rude épreuve au fil des décennies, nous croyons encore au pouvoir magique du dialogue.

Mais pourtant Monsieur le Président, où sont les oreilles pour nous écouter, voir même nous entendre afin d'établir un dialogue en dehors des instances onusiennes, quand elles le veulent bien.

En 2012, ici même au MEDPA, j'ai déclaré l'établissement d'un chaos au Moyen-Orient, en Irak, en Syrie et en Arménie Occidentale. Cet avertissement était un appel au dialogue, pour éviter que la destruction et le malheur s'abattent sur les populations civiles, qui sont pour une grande partie autochtone dans la région.

Rien n'y fera, les programmes et les intérêts immédiats des puissances financières ainsi que de certains Etats, ne prennent pas en compte ce genre de « propos ».

Concernant les instances nationales ou régionales ouvertes au dialogue, avons-nous entendu parler de la participation des populations autochtones dans les négociations sur l'Irak, la Syrie ou l'Arménie Occidentale ? Je veux parler évidemment des Arméniens mais aussi des Assyriens, des Syriaques, des Yezidis, et de toutes ces anciennes populations qui subissent violences, tyrannies et génocides.

Jamais, Monsieur le Président ! C'est-à-dire que ces instances nient l'existence même des populations directement concernés par le statut de peuple autochtone et de leurs représentations, pourtant ici présentes aujourd'hui officiellement.

Monsieur le Président, si le droit international, les traités, les conventions et les déclarations officielles ne prennent pas rapidement leur légitime place pour la protection des droits de l'homme, et convenir du format du dialogue, alors ce n'est plus le chaos que je prédis, mais bien pire !

Merci, Monsieur le Président (3 min)

Arménag APRAHAMIAN
Président du Conseil National d'Arménie Occidentale
haybachdban@wanadoo.fr